

Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation?

Noël Barbe, Marina Chauliac

► **To cite this version:**

Noël Barbe, Marina Chauliac. Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation?. Culture et recherche, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp.38. <hal-01002500>

HAL Id: hal-01002500

<http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01002500>

Submitted on 6 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?

En 2006 puis 2008, le ministère de la Culture et de la Communication a lancé deux appels à projets de recherche, en lien avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, sur la patrimonialisation des mémoires de l'immigration. L'objectif était d'analyser les différentes formes de présence du passé d'un phénomène avec lequel la construction d'une « mémoire nationale » entretient, on le sait, des rapports complexes.

NOËL BARBE

Conseiller pour l'ethnologie
DRAC de Franche-Comté

MARINA CHAULIAC

Conseillère pour l'ethnologie
DRAC Rhône-Alpes

Ces deux consultations ont porté des questionnements différents, mettant d'abord l'accent sur un inventaire de lieux de l'immigration, leur documentation et la « représentation » qu'en ont les populations concernées, s'accordant d'ailleurs par cela à des formes *bottom-up* de constitution de la chose patrimoniale. S'est ensuite opéré de fait un infléchissement de l'attention vers les processus même de construction de la mémoire ou du patrimoine de l'immigration. Bref deux modes différents d'articulation à l'action publique.

Treize équipes ont été sélectionnées, leurs recherches portant sur un ensemble large de territoires – urbains, périurbains ou ruraux –, de régions – Centre, Franche-Comté, Lorraine, Nord, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Pyrénées –. Pour autant, l'entrée par le territoire comme révélateur de l'histoire de l'immigration locale ou porteur de traces de l'immigration n'est pas exclusive. La mémoire d'un groupe de migrants particulier ou de ses descendants, d'un groupe générationnel, l'action patrimoniale ou mémorielle engagée, ou encore ses formes d'inscription ont aussi été des critères pris en compte dans l'analyse.

Journées d'étude à Montbéliard

Ces équipes ont été réunies à Montbéliard en mai 2011¹, grâce à un partenariat entre les conseillers pour l'ethnologie des DRAC de Franche-Comté et de Lorraine et la Maison des métiers de la ville, structure liée à la recherche (notamment par l'interaction entre praticiens et chercheurs en vue de produire des connaissances territorialisées) et accompagnant des projets mémoriels dans différents cadres de l'action publique.

Quelques éléments – partiels – évoqués au cours de ces échanges méritent d'être mis en exergue du point de vue d'une anthropologie de l'activité patrimoniale. C'est tout d'abord l'usage récurrent et, curieusement, parfois équivalent des notions de visibilité et de reconnaissance. La politique du patrimoine aurait à faire avec une politique de mise en visibilité, de reconnaissance, face à un manque, face à des situations de revendication ou de complémentation de politiques urbaines. Selon les équipes de travail, certains se posent comme des obser-

vateurs d'éventuels processus de reconnaissance tandis que d'autres se font acteurs en ce qu'ils proposent à l'action publique des lieux à mettre en patrimoine, ou parce qu'ils rendent de fait visibles ou entendent rendre visibles par leur travail de chercheurs des « pans invisibles » de l'histoire de l'immigration. La nécessité d'une reconnaissance ne lève pas pour autant la qualité de ce qui est reconnu : la visibilité n'est pas nécessairement reconnaissance si elle ne s'articule pas à une politique de justice. Une tension apparaît alors entre deux polarités de la conception du patrimoine. L'une que l'on pourrait illustrer par la notion de lieux de mémoire telle que la conjugue Pierre Nora, arrimée à l'État-Nation et à la notion d'intégration, l'autre ouverte à la pluralité patrimoniale.

Ensuite, la plupart des recherches, plus que de se situer dans une anthropologie du patrimoine, se réclament d'une sociologie de la mémoire. Cette dernière est envisagée comme une sorte de contenu ou bien comme une préfiguration en amont du patrimoine qui reste souvent l'angle mort dans les recherches effectuées. Doit-on en conclure que la mise en public de l'immigration et sa reconnaissance officielle se font par le biais d'une mise en récit mémoriel ? Que l'immigration serait difficilement « patrimonialisable » ? Ou bien s'agit-il de la penser sous une autre forme patrimoniale ? La référence récurrente au patrimoine immatériel, plutôt que réellement construite, semble traduire ici une forme de manque dans la panoplie des termes et des dispositifs qui désignent une patrimonialisation.

Enfin la question du politique est bien sûr prégnante. Tout d'abord, les mobilisations mémorielles peuvent constituer une forme d'évitement politique, que ce soit par des phénomènes d'occultation d'aspects politiques de la mémoire ou par une neutralisation ou un recouvrement culturel du politique. Ensuite par la place donnée à « l'immigré » dans la constitution d'une action patrimoniale ou culturelle : objet ou sujet politique ?

Et si la mise en patrimoine de l'immigration était l'occasion de remettre sur l'enclume le fer patrimonial et permettait de contribuer à l'invention de nouvelles modalités patrimoniales ? ■

1. Les résultats de l'appel à projets et les actes des journées d'étude feront l'objet d'une prochaine livraison des « Cahiers d'ethnologie de la France ». Ces journées ont été organisées avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DGP / DPRPS).